



Ville de Melun
République Française

La ville de Melun
Recrute
deux gardiens saisonniers (H/F),
à temps non complet,

Vacations pendant les week-ends

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir. "

Au sein d'une Résidence-Autonomie pour personnes âgées et d'une équipe pluridisciplinaire, vous assurez le gardiennage sur les week-end et aurez pour missions :

Missions dans le cadre de l'astreinte en contrepartie du logement par nécessité absolue de service

- Assurer une veille téléphonique
- Remettre les clés à un tiers
- Réaliser une ronde de surveillance une fois par nuit
- Etre astreint à résidence et rester facilement joignable pendant les horaires stipulés astreintes sur le planning (soit de 19h30 à 7h30)
- Répondre aux appels de personnes âgées résidentes des résidences autonomie
- Apporter une aide non médicale
- Appeler les services médicaux d'urgence

Missions du poste :

- Veiller à la sécurité des résidents et du bâtiment
- Assurer les réparations d'urgence chez les résidents
- Contrôler les locaux des bâtiments de la résidence

Activités et tâches du poste :

Principales :

- Veiller à la sécurité des résidents et leur porter assistance
- Veiller à la propreté des extérieurs
- Entretien des containers, les locaux et le noter sur le plan de nettoyage
- Assurer les transmissions avec l'ensemble des acteurs de la résidence

Secondaires :

- Travailler en collaboration avec l'autre structure
- Faire visiter la résidence aux personnes intéressées
- Accompagner les intervenants

Profil recherché :

- PSCI
- Connaissance de la personne âgée
- Savoir porter assistance à la personne âgée
- Sens du travail en équipe
- Avoir un comportement compatible avec la spécificité du travail (égalité d'humeur, prendre du recul face aux risques de conflit)
- Bonne aptitude physique
- Savoir gérer son stress
- Prendre des initiatives adaptées face aux situations du résident
- Connaître les bases en plomberie, électricité ...

Modalités de recrutement :

- Cadre d'emploi des adjoints technique – Catégorie C ;
- Temps non complet : besoin ponctuel sur les week-ends (6 week-ends pendant les vacances de Noël 2024)
Remplacement du vendredi 17h00 au lundi matin 7h30, nécessite une présence obligatoire dans un logement attribué sur place le temps du remplacement avec téléphone relié aux alarmes
Temps de travail effectif vendredi : 17h00 à 19h30 puis astreintes de 19h30 à 7h30
Temps de travail effectif samedi et dimanche : de 7h30 à 12h de 17h00 à 19h30 puis astreintes de 19h30 à 7h30
- Compte épargne temps ;
- Rémunération statutaire + IFSE ;
- Prise en charge des frais de déplacement frais domicile transport en commun
- Gratification pour les médailles du travail
- Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- Plan de formation attractif pour parfaire et développer vos compétences

Pour postuler : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville
16 rue Paul Doumer
77000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.